



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2024/2025

PROCES-VERBAL N°12

Réunion du Mardi 08 octobre 2024

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

VILLENOY – STADE MUNICIPAL N°2 – NNI 775130102

Reprise de dossier suite à la visite de M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 02/10/2024.

L'aire de jeu ayant été mesurée à 100mX60m, la Commission propose un classement de cette installation sportive en niveau T5 SYN jusqu'au 02/01/2034.

LES-ULIS – GYMNASSE DES AMONTS – NNI 916929903

Cette installation sportive n'avait jamais été classée.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S. le 03/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 3 du 28/08/2024 et des documents transmis :

- plan de masse
- Rapport de visite

Elle constate l'absence des documents suivants :

- un Arrêté d'Ouverture au Public (A.O.P.) ou d'une attestation administrative de capacité (A.A.C.).
- un plan de l'aire de jeu
- un plan des vestiaires

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau FUTSAL 4 jusqu'au 08/10/2034 et demande à la Mairie de lui transmettre les documents manquants ci-dessus.

LIVRY-GARGAN – GYMNASSE GERMAINE TILLION – NNI 930469902

Cette installation sportive n'avait jamais été classée.

Installation visitée par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S. le 08/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 3 du 08/10/2024 et des documents transmis :

- Rapport de visite

Elle constate l'absence des documents suivants :

- un Arrêté d'Ouverture au Public (A.O.P.) ou d'une attestation administrative de capacité (A.A.C.).
- un plan de l'aire de jeu
- un plan des vestiaires
- un plan de masse

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau FUTSAL 3 jusqu'au 08/10/2034 et demande à la Mairie de lui transmettre les documents manquants ci-dessus ; étant précisé que cette installation sportive ne peut pas prétendre à un classement en niveau FUTSAL 2 en raison de l'absence d'une tribune.

1.2. Confirmations de niveau de classement

ETRECHY – STADE YAO KOFFI ROGER CARENTON 1 – NNI 912260101

Reprise de dossier.

Cette installation sportive est classée Niveau T4 PN jusqu' 'au 28/04/2034 sous réserve de la levée des non-conformités avant le 19/09/2024.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement du 29/05/2024

Elle prend note du courriel de la Mairie et des photos transmises concernant les non-conformités mineures qui avaient été constatées lors de la visite :

- **Lorsque l'aire de jeu est entourée par une piste d'athlétisme délimitée par une bordure ou un dalot formant lice, ceux-ci doivent être démontables aux angles de l'aire de jeu afin que soit respectée la zone de sécurité de 2,50 m. Le revêtement de la piste d'athlétisme peut être recouvert, dans ces angles par une plaque de gazon synthétique ou similaire délimitant les 2,50 m. Dans tous les cas, il n'existe aucune rupture de niveau avec l'aire de jeu et la surface doit offrir les mêmes qualités de sol que la zone de sécurité (Art. 3.6).**
- **Zones techniques non tracées**
- **Plaques d'arrosage non couvertes**

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. prononce la levée des non-conformités mineures et propose un classement en Niveau T4 PN jusqu' 'au 28/04/2034.

FONTENAY-SOUS-BOIS – STADE GEORGES LE TIEC N°2 – NNI 940330102

Cette installation sportive n'avait jamais été classée en niveau T5 SYN jusqu'au 26/02/2024.

Installation visitée par M. MAETZ, membre de la C.R.T.I.S. le 30/07/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 08/01/2024 et des documents transmis :

- plan de masse
- Rapport de visite

Elle constate l'absence des documents suivants :

- un Arrêté d'Ouverture au Public (A.O.P.) ou d'une attestation administrative de capacité (A.A.C.).
- un plan de l'aire de jeu
- un plan des vestiaires
- les tests insitu périodiques

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. demande à la Mairie de lui transmettre les documents manquants ci-dessus pour permettre de prononcer un classement.

Dans cette attente, elle autorise le déroulement des compétitions officielles jusqu'au 30/06/2025.

CHOISY-LE-ROI – STADE JEAN BOUIN N°1 – NNI 940220101

Cette installation sportive était classée en niveau T4 jusqu'au 09/08/2024.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S. le 08/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 du 01/10/2024 et des documents transmis :

- plans de masse et des vestiaires
- A.O.P.
- Rapport de visite

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T4 PN jusqu'au 08/10/2024.

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

JOINVILLE-LE-PONT / PARIS – STADE JEAN-PIERRE GARCHERY N°3 – NNI 751120203

L'éclairage de cette installation n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 02/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 27/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 138 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.40
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 08/10/2028.

SAINT-DENIS – STADE AUGUSTE DELAUNE N°1 – NNI 930660201

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E4 jusqu'au 15/12/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 03/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 03/10/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 569 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.70
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.85

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 08/10/2026.

PARIS – STADE POISSONNIERS N° 1 - NNI 751180101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E7 jusqu'au 08/01/2016.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 03/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 27/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : Iodure
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 250 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.25
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.40

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 08/10/2026.

Lors du contrôle, il a été constaté la panne de 10 projecteurs sur 40 ce qui a eu pour conséquence d'obtenir des résultats photométriques qui ne permettent pas un classement en niveau E6.

La Commission demande au propriétaire des installations de réparer les projecteurs défectueux et de la prévenir une fois le nécessaire fait.

CRETEIL – STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE N°1 – NNI 940280101

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 24/10/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 03/10/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 03/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : Iodure
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 878 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.54
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.77

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 24/10/2025.

CRETEIL – STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE N°4 – NNI 940280104

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 27/10/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 07/10/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 03/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 445 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.51
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.75

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 27/10/2026.

NANTERRE – STADE MARCEL PAYEN - NNI 920500401

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 27/09/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 04/10/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 02/10/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 267 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.44
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.67.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 08/10/2028.

BEAUMONT-SUR-OISE – STADE GILLES DEGENEVE N°2 – NNI 950520102

L'éclairage de cette installation n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par MM. GOMES et PLASSART, membres de la C.D.T.I.S. du District du Val-d'Oise, le 03/10/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 03/10/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 194 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.42
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.66.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 08/10/2028.

NOISY-LE-ROI – STADE DU SIBANO N°1 – NNI 784550101

L'éclairage de cette installation n'avait jamais été classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. BRECHET, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 07/10/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 07/10/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 188 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.43
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.71.

La Commission constate l'absence de l'étude de l'étude de l'éclairage.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 08/10/2025, sous réserve de réception de l'étude d'éclairage à transmettre à la Commission dans les meilleurs délais.

A réception, la Commission prononcera le classement définitif de cet éclairage.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

L'HAY LES ROSES – STADE OMNISPORTS L'HAYETTE – NNI 940380201

Reprise de dossier suite à l'avis préalable rendu par la Commission lors de sa réunion du 07/05/2024.

Cette installation sportive est classée T7 PN jusqu'au 07/07/2025.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de l'aménagement des vestiaires proposés dans le but d'avoir deux vestiaires joueurs de 20m² minimum (hors douche) et d'un vestiaire arbitre de 8m² minimum (hors douche) et ainsi respecter les critères pour obtenir un classement en niveau T4.

Après étude du plan projet, la Commission émet un avis préalable favorable pour un niveau T4.

4. DIVERS